

Bretagne, Finistère
Brest

Bateau de pêche, coquillier, dit Bergère de Domrémy

Références du dossier

Numéro de dossier : IM29005604

Date de l'enquête initiale : 2016

Date(s) de rédaction : 2016

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les bateaux du patrimoine

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PM29000073

Désignation

Dénomination : bateau de pêche

Précision sur la dénomination : coquillier

Compléments de localisation

Emplacement dans l'édifice : port de commerce

Historique

Bateau de pêche construit en 1936 par le charpentier de marine Auguste Tertu au Fret pour le compte de Le Mens, Vigouroux et Calvez. Sloop conçu pour la pêche à la coquille, il a été doté d'un moteur en 1953 (kromorth). Cette date est assez tardive, la motorisation des bateaux de pêche ou de bornage ayant eu lieu dès les années 1927-1928. Travaillant en rade de Brest, il récoltait aussi goémon et maërl. Il est représentatif des coquilliers de la Rade de Brest et date de l'apogée de la construction des coquilliers.

Bine conçu il a remporté de nombreuses régates qui se déroulaient dans la rade entre bateaux de pêche.

Le chantier naval Tertu a aussi construit les bateaux suivants :

1935 : François-Monique

1942 : La Nicole

1948 : Meil Ar Chaz, le St Guénolé, le Général Leclerc

1956 : le Loch Monna

1958 : le Sav Héol

1969 : Ar Vel

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1936

Auteur(s) de l'oeuvre : Auguste Tertu (chantier naval)

Lieu d'exécution : Bretagne, Finistère, Crozon, le Fret

Description

Gréé en sloop à voile aurique ; coque en bois.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : patrimoine maritime

Matériaux : bois

Mesures : l : 11,1 m (coque)la : 4 m

jauge brut : 9.32 tonneaux
tirant d'eau = 1.90 m ; hauteur de mât : 13 m.

Statut, intérêt et protection

Propriété de l'association An Test (Hôpital-Camfrou), le coquillier est le plus souvent à quai à Brest.

Protections : classé au titre objet, 1983/12/29

Statut de la propriété : propriété d'une association

Références documentaires

Bibliographie

- **Le charpentier de Rostellec**
PERRIN, Josph. Le charpentier de Rostellec. Ed. France Empire, 1974.
- **Ar vag**
CADORET, Bernard, Duviard Dominique, Guillet Jacques, Kerisit Henry. Ar Vag. Le Chasse-Marée, 2004.
Tome 3, p. 116-117

Liens web

- Lien vers la base Objets Mobiliers Palissy (notice Monuments Historiques) : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/palissy_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=PM29000073
- Site internet : Bergère de domrémy : <http://bergere.antest.net/le-bateau/description/>

Illustrations



Bateau de pêche, coquillier,
"Bergère de Domrémy"
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20162905158NUCA



"Bergère de Domrémy", vue du pont
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20172905898NUCA



"Bergère de Domrémy", proue et pont
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20172905899NUCA



Panneau de vaolrisation des bateaux
du patrimoine : Bergère de Domrémy
Phot. Erwana L'Haridon
IVR53_20172905894NUCA

Dossiers liés

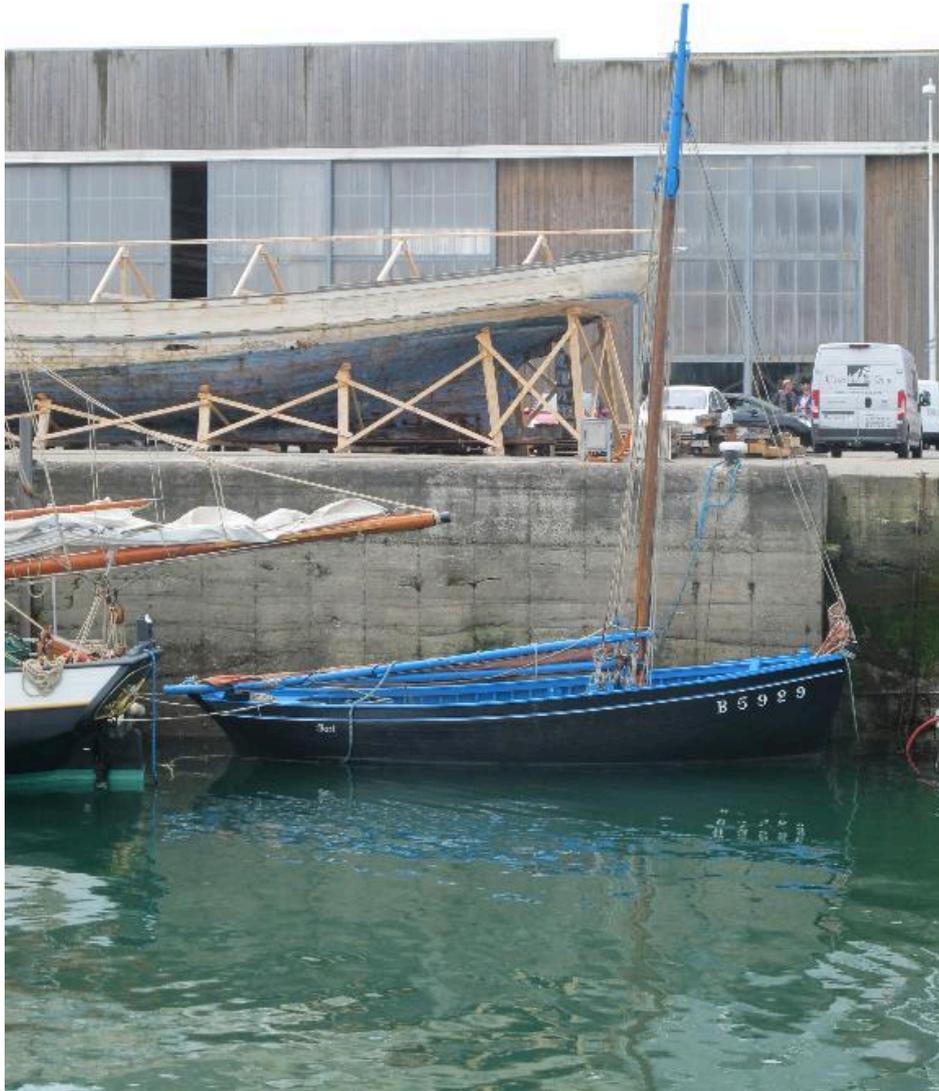
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Les bateaux du patrimoine en Bretagne (IM29005602)

Auteur(s) du dossier : Erwana L'Haridon

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Bateau de pêche, coquillier, "Bergère de Domrémy"

IVR53_20162905158NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Bergère de Domrémy", vue du pont

IVR53_20172905898NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 05/2017

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"Bergère de Domrémy", proue et pont

IVR53_20172905899NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 05/2017

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Panneau de valorisation des bateaux du patrimoine : Bergère de Domrémy

IVR53_20172905894NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 05/2017

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation